

RECOMMANDATIONS PRATIQUES POUR ADAPTER LA POSOLOGIE DES MEDICAMENTS à $Q_0 < 0.5$ ou néphrotoxiques chez le patient âgé avec une fonction rénale diminuée

Sources :

- Meret Martin-Facklam. Données pharmacocinétiques pour l'adaptation de la posologie en cas de troubles de la fonction rénale in Bases de la thérapeutique médicamenteuse. Documed 2001 :12-37
- Bennett William M. et al. Drug Prescribing in Renal Failure. Philadelphia: American College of Physicians; 3rd ed. 1991
- Todd P. et al. Geriatric Dosage Handbook 8th Edition. Hudson, Ohio: Lexi-Comp Inc, 2003
- Compendium Suisse des médicaments. Documed 2003
- G. Gavazzi, KH Krause, H Sax, N Vogt, JP Jansens, S Harbath. Guide thérapeutique des principales infections chez le sujet âgé – Hôpital de gériatrie (Document interne)

Ne figurent pas dans la liste ci-dessous les médicaments suivants :

- médicaments d'application topique avec résorption générale négligeable aux posologies habituelles
- cytostatiques utilisés dans le traitement des cancers
- produits de contraste, produits d'anesthésie générale et autres médicaments dont le prescripteur est d'office non gériatre
- anesthésiques locaux
- succédanés du plasma
- médicaments indisponibles aux HUG
- antirétroviraux et autres médicaments utilisés spécifiquement dans les infections HIV
- immunosuppresseurs utilisés en médecine de transplantation

Principe actif (DCI)	Code ATC	Recommandation pour l'adaptation posologique
acébutolol	C07AB04 / C07BB04	Cl. créat. 10-30 ml/min ⇒ Dose journalière maximale : 400 mg Cl. créat. <10 ml/min ⇒ dose journalière maximale: 200 mg
acémétacine	M01AB11	Cl créat <30 ml/min ⇒ médicament à éviter en cas de clairance de la créatinine ≤30 ml/min
Acetazolamide	S01EC01	Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 20% ; soit administrer po au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 1 ¼ cpr à 250 mg/j (≅30% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 15 ml/min - 1 ½ cpr à 250 mg/j (≅40% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 20 ml/min - 1 ¾ cpr à 250 mg/j (≅45% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 30 ml/min - 2 cpr à 250 mg/j (≅50% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 40 ml/min - 2 ½ cpr à 250 mg/j (≅60% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min Cl créat <10 ml/min ⇒ L'acétazolamide est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min
acide méfénamique	M01AG01	Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, éviter de dépasser la dose de 750 mg/j po (p.ex. 3x1 capsule à 250 mg).
acide nicotinique	C04AC01 / C10AD02	Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 10% ; soit administrer po au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 2 cpr à 50 mg par jour (=20% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 10-19 ml/min - 3 cpr à 50 mg par jour (=30% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 20-29 ml/min - 2 cpr à 100 mg par jour (=40% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 30-49 ml/min

		- 5 cpr à 50 mg par jour (=50% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min
acide tranexamique	B02AA02	CI créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 3% ; soit administrer po au maximum : 1) per os : - 1cpr à 500 mg par jour (≅15% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 10-19 ml/min - 2cpr à 500 mg par jour (=25% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 20-29 ml/min - 3 cpr à 500 mg par jour (≅35-40% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 30-49 ml/min - 4 cpr à 500 mg par jour (=50% de la dose standard) pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min 2) sol. pour injection : cf. Compendium
Acipimox	C10AD06	CI créat <80 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 1% ; soit administrer po au maximum : - 1 gélule à 250 mg tous les trois jours pour une clairance de la créatinine = 10 ml/min - 1 gélule à 250 mg chaque 2 ^{ème} jour pour une clairance de la créatinine comprise entre 20 et 40 ml/min - 1 gélule à 250 mg par jour pour une clairance de la créatinine comprise entre 40 et 80 ml/min
Acitretin	D05BB02	CI créat <50 ml/min ⇒ L'acitretin est absolument contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min. Il devrait être évité en cas de clairance de la créatinine comprise entre 20 et 40 ml/min.
Allopurinol	M04AA01 / M01AA51	- CI créat 0-9 ml/min ⇒ pour des valeurs de clairance de la créatinine inférieures à 10 ml/min, la dose d'entretien ne devrait pas excéder 100 mg/72 heures po - CI créat 10-19 ml/min ⇒ pour des valeurs de clairance de la créatinine comprises entre 10 et 19 ml/min, la dose d'entretien ne devrait pas excéder 100 mg/48 heures po - CI créat 20-39 ml/min ⇒ pour des valeurs de clairance de la créatinine comprises entre 20 et 39 ml/min, la dose d'entretien ne devrait pas excéder 100 mg/24h po - CI créat 40-80 ml/min ⇒ pour des valeurs de clairance de la créatinine comprises entre 40 et 80 ml/min, la dose d'entretien ne devrait pas excéder 200 mg/j po
Amantadine	N04BB01	CI créat <75 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 10% ; soit administrer po au maximum : - 1 gélule à 100 mg tous les 7 jours pour une clairance de la créatinine <15 ml/min - 1 gélule à 100 mg tous les 3 jours pour une clairance de la créatinine comprise entre 15 et 25 ml/min - 1 gélule à 100 mg tous les 2 jours pour une clairance de la créatinine comprise entre 25 et 35 ml/min - 1 gélule à 100 mg par jour pour une clairance de la créatinine comprise entre 35 et 75 ml/min - 1 gélule/12h pour une clairance de la créatinine >75 ml/min
Amikacine i.v.	J01GB06	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 15 mg/kg/24 heures - Pour cl. créat. 51-90 ml/min : administrer 60-90% de la dose toutes les 24 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 30-70% de la dose toutes les 24 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 20-30% de la dose toutes les 48 heures
amiloride	C03DB01	Cl. créat. <10 ml/min ⇒ l'amiloride est contre-indiqué
amiodarone	C01BD01	Cl. créat. <50 ml/min ⇒ dose journalière maximale: 100 mg
amoxicilline	J01CA04	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 375 mg/8h - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer la dose toutes les 8-12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer la dose toutes les 24 heures
amoxicilline + acide clavulanique per os	J01CR02	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 625 mg/8h - Pour cl. créat. 10-30 ml/min : administrer la dose toutes les 8-12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : 375 mg/12 heures
amoxicilline + acide	J01CR02	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 1.2g/8h

clavulanique i.v.		<ul style="list-style-type: none"> - Pour cl. créat. 10-30 ml/min : administrer la dose toutes les 12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer la dose toutes les 24 heures
aténolol	C07AB03 / C07AB11 / C07BB03 / C07CB03 / C07CB53 / C07DB01 / C07FB03	<p>La posologie de l'aténolol doit être adaptée en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au maximum 25 mg po tous les 2 jours pour une clairance de la créatinine <15 ml/min - au maximum 25 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 15-44 ml/min - au maximum 50 mg po par jour pour une clairance de la créatinine >45 ml/min
Azathioprine	L04AX01	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le schéma posologique varie selon l'indication. - Pour des valeurs de clairance de la créatinine inférieures à 50 ml/min, appliquer la posologie la plus faible possible ; en effet, il n'existe pas de corrélation entre le taux plasmatique et la toxicité.
Baclofène	M03BX01	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 30% ; soit administrer po au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ½ cpr à 10 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 10-19 ml/min - 3 ½ cpr à 10 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 20-29 ml/min - 4 cpr à 10 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 30-39 ml/min - 5 cpr à 10 mg par jour ou 2 cpr à 25 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 40-49 ml/min - 6 cpr à 10 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min
Bénazepril	C09AA07 / C09BA07	<p>La posologie de bénazepril doit être adaptée en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au maximum 5 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min - au maximum 10 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 20-34 ml/min - au maximum 15 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 35-48 ml/min <p>au maximum 20 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine ≥50 ml/min</p>
Bendrofluméthiazid	C03AA01 / C03AB01 / C03EA13	Les thiazides sont peu efficaces en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
benzbromarone	M04AB03	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒ L'effet uricosurique de la benzbromarone est abaissé en cas de fonction rénale réduite ; pour des valeurs de clairance de la créatinine <20 ml/min, cet effet n'est plus que de 20% au plus et le médicament est alors déconseillé</p>
Benzylpénicilline (pénicilline G) i.v.	J01CE01	<ul style="list-style-type: none"> - Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 2 Mio UI/4 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer toutes les 4 heures 75% de la dose - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer toutes les 4 heures 20-50% de la dose
Bézaafibrate	C10AB02	<p>Cl créat < 50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 15% ; soit administrer po au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 dragée (200 mg) tous les 3 jours pour une clairance de la créatinine <15 ml/min - 1 dragée (200 mg) par jour pour une clairance de la créatinine comprise entre 15 et 40 ml/min - 2 dragées à 200 mg par jour pour une clairance de la créatinine comprise entre 40 et 60 ml/min - 3 fois 1 dragée à 200 mg par jour ou 1x 1 dragée retard à 400 mg pour une clairance de la créatinine >60 ml/min
Bisoprolol	C07AB07 / C07BB07	<p>Dose journalière maximale en gériatrie : 10 mg</p> <p>Dose gériatrique de maintien : 2.5 – 5 mg/j</p>
Bopindolol	C07AA17 / C07CA17	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min : 1 mg
Buflomédil	C04AX20	Cl créat <10 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine ≤10 ml/min, la posologie maximum est de 1 cpr à 300 mg/j po
Buformine	A10BA03	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - La buformine doit être utilisée avec grande prudence en cas de clearance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable

Captopril	C09AA01 / C09BA01	Dose journalière maximale en gériatrie : 50 mg Dose gériatrique de maintien : 12.5 – 25 mg/j
carvédilol 4'	C07AG02	Dose journalière maximale en gériatrie : 25 mg Dose gériatrique de maintien : 12.5 – 25 mg/j
Céfépime i.v.	J01DA24	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 1-2 g/12 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer la dose toutes les 16-24 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer la dose toutes les 24-48 heures
ceftriaxone i.v.	J01DA13	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 1g/24 heures - Aucune adaptation posologique n'est nécessaire !
Céliprolol	C07AB08	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min : 100 mg
Cétirizine	R06AE07	- Cl créat 30-50 ml/min ⇒ pour des valeurs de la clairance de la créatinine comprises entre 30 et 50 ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 5 mg po - Cl créat <30 ml/min ⇒ pour des valeurs de la clairance de la créatinine inférieures à 30 ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 2.5 mg po
Chloroquine	P01BA01	Cl créat <10 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min, la dose maximale est de 150 mg po par jour
Chlorpropamide + metformin	A10BD02	- Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clearance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
chlortalidone	C03BA04 / C03BB04 C03EA06	Les thiazides sont peu efficaces en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
Cilazapril	C09AA08 / C09BA08	La posologie de cilazapril doit être adaptée en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, soit : - au maximum 5 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine >40 ml/min - au maximum 2.5 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 10-40 ml/min - au maximum 0.5 mg po 1 à 2 fois par semaine en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min
Cimétidine	A02BA01 / A02BA51	Cl créat <50 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 30% ; soit administrer po au maximum : - 600 mg/j pour une clairance de la créatinine = 10-19 ml/min - 800 mg/j pour une clairance de la créatinine comprise entre 20 et 30 ml/min - 1000 mg/j pour une clairance de la créatinine comprise entre 40 et 50 ml/min
Ciprofibrate	C10AB08	Cl créat < 30 ml/min ⇒ le médicament est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
Ciprofloxacine p.o.	J01MA02	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 500 mg/12 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 50-100% de la dose toutes les 12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 50% de la dose toutes les 12 heures
Cisapride	A03FA02	Cl créat <40 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 20 mg po
Citalopram	N06AB04	Cl créat <20 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min, l'usage du citalopram est déconseillé en raison du manque d'expérience. En cas d'indication impérative chez l'insuffisant rénal, surveiller la concentration plasmatique et la survenue de symptômes dus à un excès de sérotonine tels que : état confusionnel, agitation, délire, hyperréflexie, tremor, myoclonies, ataxie, troubles de la coordination, fièvre, hypertension, tachycardie, sudations, nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.
clarithromycine p.o. ou i.v.	J01FA09	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 500 mg/12 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 50-75% de la dose toutes les 12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 50% de la dose toutes les 12 heures
Clofibrate	C10AB01 / C10AB03	Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une

		fraction d'élimination extra-rénale de son métabolite actif (acide clofibrigue) = 10% ; soit administrer au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 1 gélule à 500 mg par jour po pour une clairance de la créatinine comprise entre 16 et 39 ml/min - 2 gélules à 500 mg par jour po pour une clairance de la créatinine comprise entre 40 et 60 ml/min Le clofibrate n'est pas recommandé en cas de clairance de la créatinine ≤15ml/min
Clonidine	C02AC01/C02LC01 / C02LC51 / N02CX02	La clonidine n'est pas recommandée en gériatrie
Cloпамide	C03BA03 / C03BB03	Les thiazides sont peu efficaces en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
Desloratadine	R06AX27	Cl créat < 30 ml/min ⇒ le médicament est déconseillé chez l'insuffisant rénal en raison de sa pharmacocinétique mal connue
Dexibuprofen	M01AE14	Cl créat <50 ml/min ⇒ en raison de sa néphrotoxicité potentielle, le dexibuprofen ne devrait pas être administré à des doses journalières dépassant 600 mg po chez les patients avec une clairance de la créatinine <50 ml/min
Diazoxide	C02DA01 / V03AH01	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min : 240 mg
Diclofénac	M01AB05 / M01AB55	Cl créat <50 ml/min ⇒ en raison de sa néphrotoxicité potentielle, le diclofenac ne devrait pas être administré à des doses journalières dépassant 75 mg po ou 37,5 mg im chez les patients avec une clairance de la créatinine <50 ml/min
digoxine	C01AA05	en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min : <ul style="list-style-type: none"> - Dose d'entretien maximale: 0.125 mg po par jour - diminuer la dose de charge - dosage sérique recommandé
dihydroergotamine	N02CA01 / N02CA51	Cl créat <40 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 20 mg po
Diltiazem	C08DB01	Dose journalière maximale en gériatrie : 240 mg Dose gériatrique d'entretien : 180 mg/j
disopyramide	C01BA03	En cas de clairance de la créatinine inférieure à 80 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 40%, soit administrer au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 200 mg po par jour pour une clairance de la créatinine <15 ml/min - 300 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 16-44 ml/min - 400 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 45-64 ml/min - 500 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 65-80 ml/min
Dompéridone	A03FA03	Cl créat <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min et d'administration répétée, utiliser une formulation liquide (suspension) et administrer au maximum 5 mg 3 fois par jour po.
emepromium bromide	G04BD01 / A03CA30 / N05CX05	Cl créat <20 ml/min ⇒ étant donné qu'on ne dispose d'aucune donnée sur la cinétique en cas d'insuffisance rénale, l'usage du médicament n'est pas recommandé en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min
énalapril	C09AA02 / C09BA02	<ul style="list-style-type: none"> - Dose journalière maximale en gériatrie : 40 mg - Dose gériatrique d'entretien : 10 – 20 mg/j - Dose initiale réduite en cas de diminution de la fonction rénale : cf. Compendium
Ergotamine	N02CA02 / N02CA52 / N02CA72	Cl créat <15 ml/min ⇒ ce médicament est contre-indiqué en cas d'insuffisance rénale grave
Ethosuximide	N03AD01 / N03AD51	Cl créat <10 ml/min ⇒ la dose po quotidienne thérapeutique est d'environ 20 mg/kg de poids corporel chez l'adulte avec une fonction rénale normale. En cas de clairance de la créatinine <10 ml/min, cette dose doit être réduite (recourir à une forme liquide (sirop)) et adaptée en fonction du dosage sérique du médicament.
étiléfrine	C01CA01 / C01CA51	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min : 15 mg
Etodolac	M01AB08	Cl créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle de l'étodolac, éviter des doses journalières supérieures à 600 mg po en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min
famotidine	A02BA03 / A02BA53	Cl créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une

		fraction d'élimination extra-rénale = 15% ; soit administrer po au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 1 cpr à 20 mg par jour (de préférence le soir) pour une clairance de la créatinine \leq35 ml/min - 2 cpr à 20 mg par jour pour une clairance de la créatinine = 40-60 ml/min
Fénofibrate	C10AB05	CI créat <50 ml/min \Rightarrow <ul style="list-style-type: none"> - En cas de clairance de la créatinine = 30-50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 20% ; soit administrer po au maximum 200 mg/) - Le fénofibrate est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
Fentanyl	N02AB03	CI créat <50 ml/min \Rightarrow la posologie étant individuelle, il faut surveiller les patients dont la fonction rénale est diminuée ; commencer par une dose faible et augmenter progressivement la posologie en respectant le temps nécessaire pour atteindre un état d'équilibre des concentrations plasmatiques , soit pour la formulation transcutanée en patch, environ 144 heures ou deux applications .
flécaïnide	C01BC04	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <35 ml/min : 100 mg
Fluoxétine	N06AB03	CI créat <30 ml/min \Rightarrow en cas d'insuffisance rénale et d'administration prolongée du médicament, on peut observer une accumulation de la fluoxétine et la survenue d'un syndrome sérotoninergique (état confusionnel, agitation, délire, hyperréflexie, tremor, myoclonies, ataxie, troubles de la coordination, fièvre, hypertension, tachycardie, sudations, nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales). En cas d'altération de la fonction rénale, l'adaptation posologique doit être faite en fonction du dosage sérique du médicament. Le remplacement de la fluoxétine par un antidépresseur sérotoninergique de plus courte demi-vie peut aussi faciliter l'adaptation posologique.
fluphénazine	N05AB02	CI créat <50 ml/min \Rightarrow une surveillance étroite est nécessaire pour les patients dont la fonction rénale est diminuée. La forme dépôt n'est pas adaptée à un usage gériatrique.
flurbiprofen	M01AE09	CI créat <50 ml/min \Rightarrow étant donné la néphrotoxicité potentielle du flurbiprofen, il doit être évité en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min.
fosinopril	C09AA09 / C09BA09	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min : 20 mg
gabapentine	N03AX12	CI créat <50 ml/min \Rightarrow En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale du médicament = 35% ; soit administrer au maximum (dose d'entretien po) : <ul style="list-style-type: none"> - 3 fois/j 1 caps à 100 mg pour une clairance de la créatinine <15 ml/min - 3 fois/j 2 caps à 100 mg pour une clairance de la créatinine = 15-29 ml/min - 3 fois/j 1 caps à 300 mg pour une clairance de la créatinine = 30-49 ml/min - 3 fois/j 1 caps à 400 mg pour une clairance de la créatinine = >50 ml/min
Gemfibrozil	C10AB04	CI créat <20 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min, le gemfibrozil est contre-indiqué en raison du risque augmenté de myosite
Gentamycine i.v.	J01GB03	<ul style="list-style-type: none"> - Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 1 mg/kg/8 heures - Pour cl. créat. 51-90 ml/min : administrer 60-90% de la dose toutes les 8-12 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 30-70% de la dose toutes les 12 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 20-30% de la dose toutes les 24-48 heures
glibenclamide	A10BB01	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clearance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
glibornuride	A10BB04	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clearance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
gliclazide	A10BB09	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clearance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable

glimepiride	A10BB12	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
glipizide	A10BB07	<ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
hydrochlorothiazide	C03AA03 / C03AB03 / C03AX01 / C03EA01	Les thiazides sont peu efficaces en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
ibuprofène	M01AE01 / M01AE51 / G02CC01	CI créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle de l'ibuprofène, en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, éviter de dépasser la dose quotidienne de 800 mg po et limiter la durée du traitement en cas d'altération de la fonction rénale
Imipenem i.v.	J01DH51	<ul style="list-style-type: none"> - Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 500 mg/6 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 50% de la dose toutes les 6 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 25% de la dose toutes les 6 heures
indapamide	C03BA11	L'indapamide est peu efficace en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
indométacine	M01AB01 / M01AB51 / C01EB03	CI créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle de l'indométacine, en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, éviter de dépasser la dose quotidienne de 100 mg po, limiter la durée du traitement et surveiller la fonction rénale.
isradipine	C08CA03	Dose journalière maximale en gériatrie : 5 mg Dose gériatrique d'entretien : 2.5 mg/j
Kétorolac	M01AB15	CI créat <50 ml/min ⇒ en cas de trouble de la fonction rénale, administrer au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 60 mg po ou iv par jour pour une clairance de la créatinine ≥50 ml/min - 30 mg po ou iv par jour pour une clairance de la créatinine = 15-49 ml/min - Le kétorolac est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <15 ml/min
lamotrigine	N03AX09	CI créat <30 ml/min ⇒ étant donné l'accumulation du métabolite glucuro-conjugué chez les insuffisants rénaux, adapter éventuellement la posologie compte tenu d'une dose journalière d'entretien (individuelle) usuelle de 100 à 200 mg po (monothérapie) pour l'adulte standard (60 kgs) avec une fonction rénale normale.
levocetirizine	R06AE08	CI créat <50 ml/min ⇒ En cas de clairance de la créatinine <50 ml/min, la posologie doit être adaptée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - clairance de la créatinine 30-49 ml/min : administrer un cpr pelliculé à 5 mg po tous les 2 jours - clairance de la créatinine <30 ml/min : administrer un cpr pelliculé à 5 mg po tous les 3 jours
Lévodopa	N04BA01 / N04BA02	CI créat <30 ml/min ⇒ étant donné l'excrétion rénale de métabolites actifs et inactifs, la posologie (individuelle) doit être très prudemment ajustée en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min, en surveillant la survenue de signes de surdosage (mouvements involontaires choréiformes ou athétosiques, agitation, anxiété, hallucinations, cauchemars et désorientation temporo-spatiale).
lisinopril	C09AA03 / C09BA03	En cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 20%, soit administrer au maximum : <ul style="list-style-type: none"> - 10 mg po par jour pour une clairance de la créatinine <10 ml/min - 20 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 10-24 ml/min - 30 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 25-39 ml/min - 40 mg po par jour pour une clairance de la créatinine ≥40 ml/min
lithium *	N05AN01	CI créat <80 ml/min ⇒ <ul style="list-style-type: none"> - l'usage de ce médicament est déconseillé en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min. - pour une clairance de la créatinine comprise entre 50 et 80 ml/min, la dose quotidienne maximale est de 660 mg po et doit être ajustée en fonction du dosage sérique du lithium.

loratadine	R06AX13	CI créat <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min, administrer au maximum 10 mg po tous les 2 jours.
meloxicam	M01AC06	CI créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle du meloxicam, la posologie doit être réduite en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min. Administrer au maximum : - 7.5 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine comprise entre 20 et 50 ml/min Le meloxicam est déconseillé en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min
méprobamate	N05BC01 / N05BC51 / N05CX01	CI créat <50 ml/min ⇒ l'effet sédatif étant augmenté mais aussi prolongé en cas de diminution de la fonction rénale, ce médicament n'est pas recommandé en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min.
mésalazine	A07EC02	CI créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle de la mésalazine, la posologie doit être prudente en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min. La mésalazine est contre-indiquée en cas de clairance de la créatinine <15 ml/min
mesuximid	N03AD03	CI créat <50 ml/min ⇒ la posologie étant individuelle (mais au maximum 15 mg/kg de poids corporel), titrer prudemment le médicament sous contrôle régulier de la fonction rénale.
métamizole	N02BB02 / N02BB52 / N02BB72	CI créat <50 ml/min ⇒ Le métamizole est potentiellement néphrotoxique. - Lors d'administration répétée, il est recommandé de diminuer les doses d'environ 50% en cas de clairance de la créatinine comprise entre 20 et 50 ml/min. - En raison du manque d'expérience, l'usage du métamizole est déconseillé en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min.
metformine	A10BA02	- Comme pour les autres antidiabétiques oraux, la posologie est avant tout fonction de la réponse thérapeutique - Ce médicament doit être utilisé avec grande prudence en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min ou de fonction rénale instable
méthaqualone	N05CM01 / N05CX02	CI créat <50 ml/min ⇒ l'usage de méthaqualone est déconseillé en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min
méthylidopa	C02AB01 / C02AB02 / C02LB01	En cas de clairance de la créatinine inférieure à 70 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 40%, soit administrer au maximum : - 1'500 mg po par jour pour une clairance de la créatinine <30 ml/min - 2'000 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 30-50 ml/min - 2'500 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 51-70 ml/min
méthotrexate	L01BA01	CI créat <80 ml/min ⇒ Le méthotrexate est néphrotoxique. Il est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min. En cas de clairance de la créatinine comprise entre 10 et 80 ml/min, la posologie du protocole utilisé doit être réduite compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 5% ; soit administrer au maximum : - 15% de la dose pour une clairance de la créatinine = 10 ml/min - 25% de la dose pour une clairance de la créatinine = 20 ml/min - 35% de la dose pour une clairance de la créatinine = 30 ml/min - 40% de la dose pour une clairance de la créatinine = 40 ml/min - 50% de la dose pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min - 60% de la dose pour une clairance de la créatinine = 60 ml/min - 70% de la dose pour une clairance de la créatinine = 70 ml/min - 80% de la dose pour une clairance de la créatinine = 80 ml/min
métoclopramide	A03FA01	CI créat <50 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 30% ; soit administrer au maximum : - 15 mg/j po ou pr en trois prises pour une clairance de la créatinine ≤10 ml/min - 20 mg/j po ou pr en trois prises pour une clairance de la créatinine = 10-19 ml/min - 30 mg/j po ou pr en trois prises pour une clairance de la créatinine = 20-39 ml/min - 40 mg/j po ou pr en trois à quatre prises pour une clairance de la créatinine = 40-50 ml/min

		Par voie im ou iv, en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, ne pas dépasser 20 mg/j en 2 à 4 prises.
métolazone	C03BA08 / C03EA12	En cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 20%, soit administrer au maximum : - 5 mg po par jour pour une clairance de la créatinine \leq 20 ml/min - 7.5 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 20-37 ml/min - 10 mg po par jour pour une clairance de la créatinine $>$ 38 ml/min
Métronidazole p.o.	A01AB17 / J01XD01 / P01AB01	- Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 500 mg/8h - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 100% de la dose toutes les 8 heures - Pour cl. créat. $<$ 10 ml/min : administrer 50% de la dose toutes les 8 heures
midodrine	C01CA17	Clairance de la créatinine $<$ 70 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine inférieure à 70 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 40%, soit administrer au maximum : - 3 fois par jour 5 mg po pour une clairance de la créatinine = 10-49 ml/min - 3 fois par jour 7.5 mg po pour une clairance de la créatinine = 50-70 ml/min - 3 fois par jour 10 mg po pour une clairance de la créatinine $>$ 70 ml/min - midodrine est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine $<$ 10 ml/min
moxonidine	C02AC05	Clairance de la créatinine $<$ 80 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine inférieure à 80 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 40%, soit administrer au maximum : - 0.2 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine \leq 20 ml/min - 0.3 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 21-49 ml/min - 0.4 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 50-79 ml/min - 0.6 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine $>$ 80 ml/min
nabumétone	M01AX01	Cl créat $<$ 50 ml/min \Rightarrow étant donné la néphrotoxicité potentielle de la nabumétone, il faut éviter de dépasser la dose quotidienne de 1 g po en cas de clairance de la créatinine $<$ 50 ml/min
nadolol	C07AA12 / C07BA12	Clairance de la créatinine $<$ 80 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine inférieure à 80 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 25%, soit administrer au maximum : - 60 mg po toutes les 48 heures pour une clairance de la créatinine $<$ 30 ml/min - 60 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 30-80 ml/min
naproxène	M01AE02 / G02CC02	- Cl créat = 20-50 ml/min \Rightarrow étant donné la néphrotoxicité potentielle du naproxène, éviter d'administrer des doses supérieures à 550 mg/j po en cas de clairance de la créatinine = 20-50 ml/min - Cl créat $<$ 20 ml/min \Rightarrow Le naproxène est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine $<$ 20 ml/min.
nimésulide	M01AX17	Cl créat $<$ 50 ml/min \Rightarrow - Le nimésulide est potentiellement néphrotoxique. Il est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine $<$ 30 ml/min. - Pour une clairance de la créatinine comprise entre 30 et 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu de la fraction d'élimination extra-rénale de son principal métabolite actif = 35% ; soit administrer au maximum 300 mg/j po de nimésulide
nizatidine	A02BA04	Cl créat $<$ 50 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min et chez l'adulte de 60 kg, adapter la posologie comme suit : - clairance de la créatinine comprise entre 20 et 50 ml/min : 150 mg/j en une prise po - clairance de la créatinine $<$ 20 ml/min : 150 mg tous les 2 jours po
oxcarbazépine	N03AF02	Cl créat $<$ 30 ml/min \Rightarrow en cas de clairance de la créatinine $<$ 30 ml/min, le titrage doit être très prudent en raison d'une prolongation de la demi-vie d'élimination. Pour les recommandations pratiques, cf. Compendium.
paracétamol	N02BE01 / N02BE51 / N02BE71	Cl créat $<$ 50 ml/min \Rightarrow le paracétamol est le métabolite principal de la phénacétine, rendant compte de sa néphrotoxicité à doses élevées ou en usage prolongé (doses cumulées). En cas de clairance de la créatinine comprise entre 10 et 50

		ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 2'500 mg po ou pr. En cas de clairance de la créatinine <10 ml/min, ne pas dépasser la dose journalière de 2'000 mg po ou pr.
pentoxifylline	C04AD03	Dose journalière maximale en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min : 400 mg
perindopril	C09AA04 / C09BA04	Clairance de la créatinine <60 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 60 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 27%, soit administrer au maximum : - 2 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 30-60 ml/min - le périndopril est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
pindolol	C07AA03 / C07CA03	Dose journalière maximale en gériatrie : 10 mg Dose gériatrique d'entretien : 2.5-5 mg/j
phénazone	N02BB01 / N02BB51 / N02BB71	CI créat <50 ml/min ⇒ - étant donné sa néphrotoxicité et le risque accru d'accumulation chez la personne âgée, la phénazone doit être évitée en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min - attention !: la phénazone est pratiquement toujours combinée avec d'autres substances en partie néphrotoxiques et les préparations disponibles sont pour la plupart en vente libre (automédication !)
phenobarbital	N03AA02	CI créat <50 ml/min ⇒ - La posologie doit être individualisée en fonction des taux sériques obtenus. - L'élimination étant fortement retardée en cas de fonction rénale réduite, l'allongement de l'intervalle posologique est alors nécessaire. - En cas de clairance de la créatinine <20 ml/min, le phénobarbital est contre-indiqué.
phénylbutazone	M01AA01 / M01BA01	CI créat <50 ml/min ⇒ - étant donné la néphrotoxicité potentielle de la phénylbutazone, éviter de dépasser la dose de 400 mg/j po, surtout en cas d'administration prolongée. - La phénylbutazone est contre-indiquée en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min.
phénylpropanolamine	R01BA01 / R01BA51	CI créat <80 ml/min ⇒ - En cas de clairance de la créatinine comprise entre 40 et 80 ml/min, administrer au maximum 50 mg/j po - La phénylpropanolamine n'est pas recommandée en cas de clairance de la créatinine <40 ml/min
piracetam	N06BX03	CI créat <60 ml/min ⇒ - en cas de clairance de la créatinine comprise entre 20 et 60 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 2% ; soit administrer au maximum : - par jour : 1600 mg po pour une clairance de la créatinine = 20-29 ml/min - par jour : 2400 mg po pour une clairance de la créatinine = 30-39 ml/min - par jour : 3200 mg po pour une clairance de la créatinine = 40-49 ml/min - par jour : 4000 mg po pour une clairance de la créatinine = 50-60 ml/min - Le piracetam est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min
piroxicam	M01AC01	CI créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle du piroxicam, éviter de dépasser la dose journalière de 10 mg po en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min.
pravastatin	C10AA03	CI créat <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min, la dose journalière ne devrait pas dépasser 10 mg po (surdosage : myopathie)
primidone	N03AA03	CI créat ≤50 ml/min ⇒ - Comme pour les autres antiépileptiques, la posologie doit être adaptée individuellement. - La primidone est contre-indiquée en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min - En cas de clairance de la créatinine comprise entre 20 et 50 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale du métabolite actif = 20% ; soit éviter des doses journalière supérieures à : - 750 mg po pour une clairance de la créatinine = 20-44 ml/min

		- 1'000 mg po pour une clairance de la créatinine = 45-50 ml/min
proguanil	P01BB01 / P01BB51	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour des valeurs de clairance de la créatinine comprises entre 20 et 50 ml/min, la posologie ne devrait pas dépasser 100 mg/24h po - Pour des valeurs de clairance de la créatinine comprises entre 10 et 20 ml/min, la posologie ne devrait pas dépasser 50 mg/48h po - Pour des valeurs de clairance de la créatinine <10 ml/min, la posologie ne devrait pas dépasser 50 mg par semaine po
propacétamol	N02BE05	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le propacétamol est le bio-précurseur du paracétamol, lequel est le métabolite principal de la phénacétine, rendant ainsi compte de sa néphrotoxicité à doses élevées ou en usage prolongé (dose cumulée élevée). - En cas de clairance de la créatinine comprise entre 15 et 50 ml/min, la dose journalière de propacétamol ne devrait pas dépasser 5'000 mg iv - En cas de clairance de la créatinine <15 ml/min, l'administration répétée de propacétamol est contre-indiquée (accumulation de diéthylglycine).
propyphenazone	N02BB04 / N02BB54 / N02BB74	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - étant donné sa néphrotoxicité et le risque accru d'accumulation chez la personne âgée, la propyphénazone doit être évitée en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min. Elle est absolument contre-indiquée en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min. - attention !: la propyphénazone est pratiquement toujours combinée avec d'autres substances en partie néphrotoxiques et les préparations disponibles sont pour la plupart en vente libre (automédication !).
pyridostigmine	N07AA02	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une manière générale, la posologie doit être individualisée en fonction de l'indication et de la réponse thérapeutique (cf. Compendium). - en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter en plus la posologie compte tenu de la fraction d'élimination extra-rénale = 20% ; soit administrer : <ul style="list-style-type: none"> - 30% de la dose pour une clairance de la créatinine = 15 ml/min - 40% de la dose pour une clairance de la créatinine = 20 ml/min - 45% de la dose pour une clairance de la créatinine = 30 ml/min - 50% de la dose pour une clairance de la créatinine = 40 ml/min - 60% de la dose pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min
quinapril	C09AA06 / C09BA06	<p>Clairance de la créatinine <80 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 80 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 20%, soit administrer au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 10-24 ml/min - 15 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 25-36 ml/min - 20 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 38-80 ml/min - le quinapril n'est pas recommandé en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min en raison du manque d'expérience clinique
ramipril	C09AA05 / C09BA05 / C09BB05	<p>Clairance de la créatinine <80 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 80 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 35%, soit administrer au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.5 mg po par jour pour une clairance de la créatinine <30 ml/min - 5 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 30-59 ml/min - 7.5 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 60-79 ml/min
ranitidine	A02BA02 / A02BA07	<p>Cl créat <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 30 ml/min, la dose recommandée est de 150 mg/j per os et de la moitié de la dose usuelle par voie parentérale.</p>

rofecoxib	M01AH02	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - étant donné la néphrotoxicité potentielle du rofecoxib, la dose journalière ne devrait pas dépasser 25 mg po pour une clairance de la créatinine = 30-50 ml/min. - Le rofecoxib est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min, étant donné le manque d'expérience clinique.
ropinirole	N04BC04	Cl créat <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min, l'administration du ropinirole est déconseillée en raison du manque d'expérience clinique
simvastatine	C10AA01 / C10AA51	Cl créat <30 ml/min ⇒ des doses journalières supérieures à 10 mg ne devraient être utilisées qu'avec prudence en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min (surdosage : myopathies)
Sotalol	C07AA07 / C07BA07 / C07AA57	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de clairance de la créatinine 10-65 ml/min, adapter l'intervalle posologique compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 15%, soit intervalle posologique = <ul style="list-style-type: none"> - 12 heures pour une clairance de la créatinine >60 ml/min - 24 heures pour une clairance de la créatinine = 30-60 ml/min - 36-48 heures pour une clairance de la créatinine = 10-30 ml/min - en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min, la dose théorique maximale est de 80 mg/27 heures, à adapter individuellement.
spirapril	C09AA11	<p>Clairance de la créatinine <70 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 70 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 27%, soit administrer au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 mg po par jour pour une clairance de la créatinine = 30-70 ml/min - En raison du manque d'expérience clinique, spirapril est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <30 ml/min
spironolactone	C03DA01	Dose gériatrique d'entretien: 25-50 mg/j
sulpiride	N05AL01	<p>Cl créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une manière générale, la posologie doit être individualisée en fonction de l'indication et de la réponse thérapeutique (cf. Compendium). Aux doses employées dans les psychoses de l'adulte jeune, le sulpiride cause fréquemment des effets extrapyramidaux et son usage à ces doses n'est donc pas conseillé en gériatrie. - Aux doses utilisées dans les vertiges ou pour obtenir une sédation dans les troubles du comportement en présence de déficits cognitifs (150 à 300 mg/j po), en cas de clairance de la créatinine inférieure à 50 ml/min, adapter en plus la posologie compte tenu de la fraction d'élimination extra-rénale = 30% ; soit administrer : <ul style="list-style-type: none"> - 35% de la dose pour une clairance de la créatinine = 10 ml/min - 45% de la dose pour une clairance de la créatinine = 20 ml/min - 50% de la dose pour une clairance de la créatinine = 30 ml/min - 60% de la dose pour une clairance de la créatinine = 40 ml/min - 65% de la dose pour une clairance de la créatinine = 50 ml/min
sumatriptan	N02CC01	Cl créat <50 ml/min ⇒ en raison du manque de données et de l'expérience limitée, l'usage du sumatriptan est déconseillé en cas de clairance de la créatinine <50 ml/min ainsi que chez les patients âgés de plus de 65 ans.
tamsulosin	G04CA02	Cl créat <10 ml/min ⇒ en raison de l'absence de données, tamsulosin est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min
teicoplanine i.v./i.m.	J01XA02	<ul style="list-style-type: none"> - Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 6 mg/kg/24h ; administrer toutes les 24 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer la dose toutes les 48 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer la dose toutes les 72 heures
telmisartan	C09CA07	Le telmisartan n'est pas recommandé en cas de clairance de la créatinine <20 ml/min
ténoxicam	M01AC02	Cl créat <50 ml/min ⇒ étant donné la néphrotoxicité potentielle du tenoxicam, la prudence est de rigueur en cas de fonction rénale compromise. La dose journalière ne devrait pas dépasser 10 mg po en cas de clairance de la créatinine

		<30 ml/min.
tiapride	N05AL03	<p>CI créat <60 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - La posologie doit être adaptée au type d'indication (cf. Compendium). - Tenir compte en plus d'une fraction d'élimination extrarénale = 25% : <ul style="list-style-type: none"> - Pour des valeurs de la clairance de la créatinine comprises entre 30 et 60 ml/min, administrer 75% de la dose - Pour des valeurs de la clairance de la créatinine comprises entre 10 et 30 ml/min, administrer 50% de la dose - Pour des valeurs de la clairance de la créatinine <10 ml/min, administrer 25% de la dose
trandolapril	C09AA10 / C09BB10	<p>Clairance de la créatinine <30 ml/min ⇒ en cas de clairance de la créatinine inférieure à 30 ml/min, adapter la posologie compte tenu d'une fraction d'élimination extrarénale = 44%, soit administrer au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine = 10-30 ml/min - 0.5 mg po par jour en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min (surveiller K⁺ et créatinine)
valsartan	C09CA03 / C09DA03	En raison du manque d'expérience clinique, valsartan est contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min
Vancomycine i.v./i.m.	A07AA09 / J01XA01	<ul style="list-style-type: none"> - Posologie gériatrique en cas de fonction rénale normale : 1 g/12 heures - Pour cl. créat. 51-90 ml/min : administrer 500 mg toutes les 6-12 heures - Pour cl. créat. 10-50 ml/min : administrer 500 mg toutes les 24-48 heures - Pour cl. créat. <10 ml/min : administrer 500 mg toutes les 48-96 heures
vigabatrin	N03AG04	<p>CI créat <60 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règles posologiques générales : cf. Compendium. La posologie doit être individualisée en fonction de la réponse thérapeutique mais aussi compte tenu d'une fraction d'élimination extra-rénale = 45%.
vincamine	C04AX07	<p>CI créat <50 ml/min ⇒</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de clairance de la créatinine = 15-50 ml/min, éviter des doses journalières supérieures à 60 mg po en raison du risque d'accumulation de métabolites. - En cas de clairance de la créatinine <15 ml/min, la vincamine est contre-indiquée.